

FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS

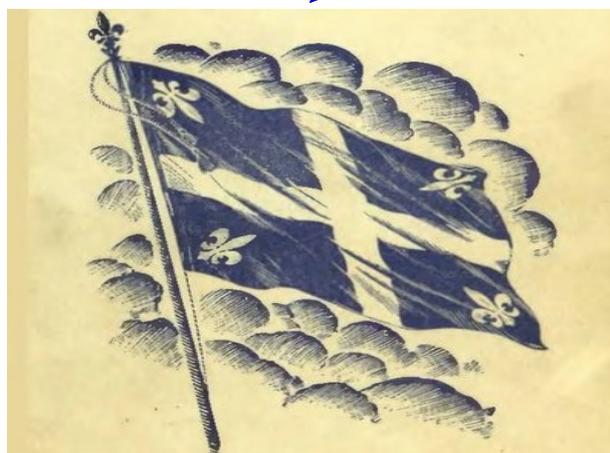
Bulletin de liaison No 26

Mardi 25 octobre 2022

Matière

- 1- Vie de la Fédération – Une rencontre virtuelle sur notre histoire
- 2- Réponse aux souverainistes à propos de la loi 99 (2000)
- 3- Bref retour sur les activités de la Fédération après bientôt trois ans
- 4- Formulaire d'adhésion

Rédaction : Gilles Verrier
Édition et diffusion : Pierre Bouchard



1- Vie de la Fédération

Histoire : Suivre des pistes qui nous rapprochent de nous-mêmes

Le repérage de pistes pour aborder l'étude de notre histoire nationale a récemment fait l'objet d'une initiative de la Fédération des Canadiens-Français qui a réuni un total de cinq personnes en vidéo. Le survol de l'histoire du Canada se voulait sans prétention. D'entrée de jeu, j'ai précisé que je ne suis ni historien ni universitaire, me situant plutôt comme nationaliste ancré dans la tradition politique. Quel est-elle ? C'est la même dans ses grandes lignes depuis la Conquête, elle est toujours portée par l'idée maîtresse que l'acquisition de pouvoirs nécessaires et exclusifs, quelle qu'en soit la forme constitutionnelle ultime, est indispensable pour assurer les deux P, soit la pérennité et la prospérité de la nation. De ce point de vue, une meilleure connaissance de notre histoire s'impose comme le sous-bassement d'une action sur le réel.

L'événement des 5, 12 et le 19 octobre dernier, trois sessions de deux heures chacune, reliait entre elles les grandes étapes de notre histoire pour en faire ressortir la continuité. Chemin faisant, j'ai fait défiler à l'écran une quarantaine de livres de la Nouvelle-France à aujourd'hui, m'efforçant de les situer dans leur contexte, de considérer leur apport, reprenant des extraits ou situant des passages importants. Par petites touches, j'ai pu ajouter un grain de sel bien personnel, revenant sur des événements que j'ai vécus comme militant ou dont j'ai été l'observateur attentif depuis le milieu des années 1960. Sans céder à la facilité, avec autant de rigueur que possible, l'événement se voulait accessible à des participants de différents niveaux. Le petit nombre facilitait d'ailleurs les échanges et les questions. Une réussite selon moi.

PROGRAMME

1- L'histoire nous arrive par le témoignage de nos prédécesseurs

Couleur / saveur / émotions - nous sommes des êtres enracinés

2- L'histoire régionale / la diaspora / les Acadiens

3- La question des sources en histoire

4- Quand nos pionniers écrivaient l'histoire

5- **Lionel Groulx** - Un éducateur, un éveilleur... le problème de la continuité dans l'empire américain

6- Les années 1960 – Un écart se creuse entre l'éveil et l'errance

S'extraire du corps national ou en prendre possession ?

7- La québécoité

Commentaires des participants :

Il est peu de domaines des connaissances humaines que l'on puisse aborder et maîtriser sans savoir par où commencer, à moins d'avoir tout le temps du monde, particulièrement à notre époque, où le temps nous est compté et tant d'interprétations nous sont proposées, particulièrement en histoire, dont l'importance est telle pour la suite du monde qu'elle continue à souffrir tous les abus. Quelle chance alors quand un homme qui a consacré une partie de sa vie, à remonter les pistes, à comparer les interprétations, à débusquer les récits des témoins de première main, nous indique la poignée d'auteurs qui nous permettront de saisir l'essentiel...

RD

Gilles nous a fait un survol éclairé de pièces de littérature ayant pour but de nous guider dans notre parcours d'enrichissement de savoirs historiques et culturels toujours en ayant en son centre les Canadiens-Français. Il fût tout autant agréable d'avoir eu l'occasion de rencontrer d'autres membres du groupe.

AO

J'aurais voulu proposer que nous nous concentrons sur l'époque de la Nouvelle France, en regardant COMMENT les politiques Colbertistes mises en oeuvre par Jean Talon ont réussi à créer le modèle pour le Nouveau Monde, ce qui n'a pas été reproduit avant la présidence d'Abraham Lincoln.

En faisant cela nous renforcerons nos standards ainsi que de présenter avec plus de contraste avec le mal du système impérial Anglo-Saxon.

HQ

2- Réponse aux souverainistes qui trouvent superflue et inutile la revendication de la Fédération des Canadiens-Français pour un amendement à la Loi 99 (2000)

Le 7 décembre prochain marquera les deux ans de notre Appel à la reconnaissance de la nation canadienne-française par l'État du Québec (<https://canadiens-francais.com/appel-a-la-reconnaissance-de-la-nation-canadienne-francaise-par-letat-du-quebec/>).

Pour inclure les Canadiens-Français au sein du peuple québécois, un amendement à la loi 99 (2000) était proposé à l'occasion du vingtième anniversaire de la loi. En voici le libellé. (Je demande l'indulgence du lecteur, une lecture attentive est requise pour qui veut bien comprendre la suite.)

CONSIDÉRANT l'existence de la nation canadienne-française, fondement du peuple québécois, nation de langue et de culture française, jouissant de droits consacrés issus du Canada de la Nouvelle-France, et notamment du droit d'aménager l'espace juridique, politique, institutionnel et public du Québec de manière à lui permettre de refléter son identité nationale, à pouvoir la transmettre et à la faire s'épanouir;

Dans le camp souverainiste, la meilleure objection à ce jour contre notre proposition voudrait que notre réclamation soit superflue et inutile parce que les Canadiens-Français seraient « reconnus », bien que par sous-entendus, dans le premier considérant de ladite loi, dont voici le texte :

CONSIDÉRANT que le peuple québécois, majoritairement de langue française, possède des caractéristiques propres et témoigne d'une continuité historique enracinée dans son territoire sur lequel il exerce ses droits par l'entremise d'un État national moderne, doté d'un gouvernement, d'une assemblée nationale et de tribunaux indépendants et impartiaux

Si on lit bien, le peuple québécois est décrit plus haut comme « majoritairement de langue française ». On conviendra que cette caractéristique de majorité linguistique concerne une partie du peuple seulement, l'autre n'étant pas de langue française. Mais ce qui vient à la suite, si nous portons attention, concerne bel et bien l'ensemble du peuple québécois. C'est donc dire que « **les caractéristiques propres** » et la « **continuité historique enracinée dans son territoire** » s'appliquent à toutes les composantes du peuple québécois. Ce qui se tient puisque les Anglais, installés chez-nous depuis 1763, peuvent se targuer d'être des Québécois de souche, leur historicité communautaire ne pouvant être sérieusement contestée. Il en va de même des peuples autochtones.

Si le libellé du premier considérant peut donner l'impression qu'il sous-entend une forme de reconnaissance des Canadiens-Français, la prétention vole en éclat et ne résiste pas à une lecture attentive. Par ailleurs, il faut remarquer que le libellé du premier considérant n'est pas rédigé dans une langue législative claire et limpide, comme le veut l'usage dans les textes de loi, à plus forte raison s'il s'agit d'une loi qualifiée de statutaire. L'adoption par l'Assemblée nationale d'une loi qui commence par une telle ambiguïté révèle, selon moi, le malaise du législateur, en l'occurrence le gouvernement du Parti québécois de l'époque, à nommer les Canadiens-Français comme nation constituante et fondatrice du peuple québécois.

Après ce nouvel examen, on peut conclure avec assurance que le texte du Communiqué du 7 décembre 2020 demeure parfaitement clair quand il précise que :

« Le texte de la loi ne décrit pas une nation française issue de la Nouvelle-France, mais bien un peuple dit « majoritairement de langue française » témoignant d'une « continuité historique » et de « caractéristiques propres » non spécifiées, un peuple incluant de manière formelle une communauté d'expression anglaise protégée de droit. » (Notre soulignement)

Liens pertinents :

<https://canadiens-francais.com/la-federation-des-canadiens-francais-proposera-un-amendement-a-la-loi-99-2000/>

<https://canadiens-francais.com/appele-a-la-reconnaissance-de-la-nation-canadienne-francaise-par-letat-du-quebec/>

3- Retour sur le début des activités de la Fédération des Canadiens-Français, bientôt trois ans

Le 31 décembre 2022 marquera le troisième anniversaire de l'annonce d'une fondation, celle de la Fédération des Canadiens-Français. Le travail d'information et de réflexion qui propose une approche renouvelée de la question nationale a commencé dès le début, et s'est poursuivi depuis sans interruption. Avec les restrictions de la Covid et en raison d'un afflux limité de membres, l'assemblée de fondation annoncée se fait toujours attendre. Dans l'intérim, des activités et des communications ponctuelles permettent la participation des membres, le présent bulletin de liaison, qui est le 26^e est un des moyens de communication privilégié. Le groupe Facebook qui regroupe 134 membres en est un autre. Parallèlement, le site internet de la Fédération, bien qu'en phase de pré-lancement, offre déjà un contenu intéressant. Les membres peuvent également apporter leur contribution à plusieurs niveaux. Pour la première fois, les hyperliens complémentaires qui se trouvent dans ce bulletin renvoient à notre site internet, les Canadiens-Français à l'assaut du temps (<https://canadiens-francais.com/>). Le site est facile à trouver avec les moteurs de recherche. Il est envisagé que le site devienne le moyen le plus populaire pour véhiculer notre message.

Après bientôt trois ans, les objectifs de la Fédération restent centrés sur l'émancipation politique de la nation canadienne-française. Pour précision, il est bon de le rappeler, les membres ayant des opinions différentes sur d'autres sujets (Covid, réchauffement climatique, conflits étrangers, etc.) sont accueillis sans distinction. La Fédération des Canadiens-Français respecte la liberté d'opinions. Le nom de fédération a été choisi car il contient l'idée de fédérer les Canadiens-Français autour de leur cause nationale, indépendamment d'autres engagements. La Fédération veut rassembler à partir des objectifs provisoires énoncés le 31 décembre 2019. Ils constituent toujours, pour l'heure, notre point de ralliement.

ÉNONCÉS D'OBJECTIFS PROVISOIRES ¹

- 1- Pour que le peuple fondateur du Canada retrouve la parole, qu'il parle de nouveau pour lui-même et se donne une existence politique indépendante;
- 2- Pour refonder le combat national sur sa légitimité historique;
- 3- Pour la reconnaissance de l'existence nationale des Canadiens-français par Québec et Ottawa;
- 4- Pour la promotion de l'égalité politique entre les nations du premier et du deuxième Canada; ferment de justice, de prospérité et de relations apaisées;
- 5- Pour un cadre constitutionnel qui satisfasse au principe d'égalité, à défaut, l'égalité par l'indépendance. Reconnaisant toutefois que l'indépendance du Québec elle-même ne garantit pas d'emblée l'égalité des nations internes, qui ne serait atteinte que par la disparition des résidus du colonialisme.
- 6- Pour la préparation active de négociations constitutionnelles qui ciblent la résolution du différend national; pour la réclamation de telles négociations;
- 7- Pour la fin du "séparatisme" entre les Canadiens-français de la vallée du Saint-Laurent (au sens historique) et ceux de la diaspora;
- 8- Pour mettre fin à la dérive de la nation civique, synthétique et étatique, tremplin désigné pour / vers l'effacement des nations socio-historiques et l'émergence d'une citoyenneté mondiale nomade, dépourvue de tout enracinement;
- 9- Pour la défense de la nation canadienne-française comme élément constitutif du patrimoine de l'humanité; pour la valorisation des nations naturelles, formées dans le creuset de l'histoire, entités organisées irremplaçables et seules capables de se dresser pour faire contre-poids au mondialisme totalitaire.

L'annonce de fondation complète se trouve ici : <https://canadiens-francais.com/federation-des-canadiens-francais-annonce-de-fondation/>.

1- Pour consultation jusqu'à l'assemblée générale de fondation qui se tiendra ultérieurement.

4- Frais d'adhésion

Faites parvenir ce formulaire à l'agent de liaison de la Fédération à l'adresse de courriel Pierre.Bouchard08@videotron.ca. Nous vous contacterons pour le paiement.

Fédération des Canadiens-Français Adhésion

Nom et prénom
Adresse
Téléphone
Courriel
Facebook
Comté électoral / ou région
Votre cotisation annuelle de 20 \$ doit être réglée par virement Interac à Pierre Bouchard (Pierre.Bouchard08@videotron.ca). Avec un arrangement préalable elle peut aussi être réglée par chèque et envoi postal. Un reçu vous sera envoyé par courriel. Adhésion de soutien : 100 \$. Les paiements peuvent être étalés à raison de 10\$ par mois.
<p style="text-align: center;">Le néo-nationalisme a rendu muette la nation canadienne-française. Pour lui redonner du poids politique, rejoignez nos rangs !</p>